



Canada : Présence de plomb dans le khôl traditionnel du Maroc

29/09/2005

Le khôl traditionnel ne doit pas être confondu avec le crayon pour les yeux moderne, qui fait l'objet de contrôles plus rigoureux et ne contient pas de plomb.

Tout khôl comportant des allégations santé serait considéré comme un produit de santé naturel au Canada. Cependant, Santé Canada n'a reçu aucune demande d'autorisation de khôl et aucun de ces produits n'est approuvé en tant que produit de santé naturel au Canada. À ce titre, le khôl peut être utilisé à plusieurs fins selon les différentes cultures, notamment pour favoriser la guérison du moignon du cordon ombilical chez le nouveau-né et la guérison après une circoncision, protéger contre les infections oculaires, favoriser la coagulation sanguine, stimuler la digestion, prévenir l'éblouissement solaire et soulager la fatigue oculaire. Il peut également être utilisé comme traitement antimicrobien général.

L'absorption de plomb dans le sang, même en très petites quantités, peut nuire au développement intellectuel et comportemental des jeunes enfants. Si vous avez des raisons de croire qu'un enfant a avalé un produit contenant du plomb, communiquez avec le centre antipoison de votre localité. Le plomb a également une multitude d'effets indésirables sur la santé des adultes. Par conséquent, toute personne croyant avoir été exposée au plomb est priée de consulter un médecin.

Des analyses menées par Santé Canada ont révélé la présence d'importantes concentrations de plomb dans les produits suivants : Hashmi Kohl Aswad, du Pakistan, Khojati, de l'Inde, et des contenants de khôl sans étiquette, provenant du Maroc. D'autres produits de ce type pourraient également contenir du plomb au Canada. Par mesure de précaution, Santé Canada recommande aux Canadiens de ne pas utiliser les produits de marque Hashmi, Khojati ou qui ne comportent aucune étiquette.

On peut se procurer du khôl dans divers marchés ethniques et boutiques de cadeaux au Canada. Dans de nombreux cas, les ingrédients ne sont pas mentionnés sur l'étiquette. Si vous avez des doutes concernant le contenu d'un khôl que vous avez en votre possession, jetez-le immédiatement. Les petites quantités peuvent être jetées avec les ordures ménagères, en veillant à ce que le produit soit hors de la portée des enfants. Pour les quantités plus importantes, veuillez vous renseigner auprès de votre municipalité.

Santé Canada prend les mesures nécessaires pour retirer les khôls contenant du plomb du marché et prévenir toute nouvelle importation au Canada avec l'aide des détaillants, des importateurs et de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Les Canadiens sont priés de communiquer avec Santé Canada pour toute question concernant ces produits ou pour signaler la présence de ces produits ou d'autres produits douteux sur le marché :

Programme de la sécurité des produits de Santé Canada
Numéro sans frais : 1 866-662-0666
Courriel : cosmetics@hc-sc.gc.ca

Pour signaler un effet indésirable présumé (professionnels de la santé et consommateurs) :

Programme canadien de surveillance des effets indésirables des médicaments de Santé Canada
Numéro sans frais : 1 866 234-2345
Télécopieur : 1 866 678-6789



Courriel : cadrmp@hc-sc.gc.ca.
Site Web de Santé Canada

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=869>